



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEURS DE SPORT

SESSION 2013

**JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013**

De 14H00 à 18H00  
(Horaires métropole)

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2 : Durée 4 heures – Coefficient 3**

Épreuve écrite permettant d'apprécier la capacité du candidat à construire, dans le domaine du sport, un dispositif et à en prévoir les modalités d'évaluation.

Le candidat choisit sur table un des trois exercices suivants :

- élaboration d'un projet d'entraînement ;
- élaboration d'un projet de formation ;
- élaboration d'un projet de développement des activités physiques et sportives.

**SUJETS :**

**Elaboration d'un projet d'entraînement**

L'optimisation de la performance sollicite l'intervention partagée d'acteurs différents. Entraîneur national, responsable d'un groupe de sportifs inscrits en liste « Senior », vous êtes chargé par la direction technique nationale, de proposer un projet d'entraînement qui prenne en compte ces complémentarités.

En justifiant votre démarche, présentez l'élaboration de votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.

**Elaboration d'un projet de formation**

Le tutorat est un élément à prendre en compte dans la construction des dispositifs de formation en alternance. Votre chef de service vous demande d'élaborer un projet de formation qui intègre cette exigence.

En justifiant votre démarche, présentez votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.

**Elaboration d'un projet de développement**

Dans le cadre de l'organisation d'un Championnat du Monde, le mouvement sportif est sollicité pour mettre en œuvre un plan d'animation autour de la manifestation. Votre chef de service vous demande de participer, dans un cadre partenarial, et à l'échelon territorial que vous définirez, à l'accompagnement des acteurs locaux.

En justifiant votre démarche, présentez votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.